



BIOMÉTHANE

Unité de méthanisation de Bio-Méthane-Ség

La Séguinière (49)



C'est en 2014 que le projet de **la Bio-Méthane-Ség** a démarré une réflexion sur la manière de valoriser les fumiers et lisiers de leurs exploitations. Un collectif de **53 agriculteurs** qui porte un projet de méthanisation avec valorisation du biogaz en biométhane pour ensuite l'injecter dans le réseau de gaz naturel.

Ainsi, de 2014 à 2018, les agriculteurs se réunissent une fois par semaine pour faire avancer le projet. Le projet final représente plus de 55 000 tonnes de substrats qui sont **les effluents d'élevage des 27 exploitations**.

Les chiffres-clés

PRODUCTION DE BIOMÉTHANE : 12 millions de kWh

Soit l'équivalent de la consommation de gaz de 1 000 foyers, ou de 50 bus roulant au bioGNV

CAPACITE : 130 Nm³/h injectés

en continu dans le réseau de distribution de gaz exploité par GRDF pour une utilisation locale

SUBSTRATS : + de 55 000 tonnes/an

100 % effluents d'élevage : 30 000 t/an de fumiers (64% bovins, 34% de porcs, 2% volailles) et 25 000 t/an de lisiers (majoritairement bovins).

VALORISATION AGRICOLE : -160 tonnes/an d'engrais chimiques

Le digestat est valorisé en partie sur les parcelles agricoles, le reste, la fraction solide, est utilisé pour le compostage et valorisé pour la fabrication d'engrais vert.

PLAN D'EPANDAGE :

53 000 tonnes/an

C'est la quantité de digestat produite.
Surface d'épandage : 2 200 hectares

FINANCEMENT :

investissements locaux : **6,5 millions €**

fonds propres : **650 000 €**

banques : **4, 285 millions €**

ADEME : **1,5 million €**

Agence de l'eau Loire-Bretagne : **65 000 €**

Les acteurs du projet

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Majoritairement **des élevages de bovins** avec environ 3 800 têtes, 12 ateliers de volailles et un atelier de canards, pour une surface totale cultivée de 2 300 hectares.

Un bâtiment de réception et de gestion des matières est mis en place pour une meilleure maîtrise des potentielles odeurs et une meilleure intégration paysagère.

LES PORTEURS DU PROJET

53 agriculteurs répartis sur 27 exploitations dans un périmètre de 10 km : 13 exploitations de La Séguinière, 4 exploitations de Saint-Macaire-en-Mauges, 3 exploitations de Cholet, 2 exploitations de Saint-Léger-sous-Cholet, 2 exploitations de Saint-André-de-la-Marche, 1 exploitation de Bégrolles-en-Mauges, 1 exploitation de La Romagne, 1 exploitation de La Renaudière.

Trois emplois ont été créés pour gérer l'exploitation de l'unité de méthanisation.



LES PARTENAIRES DU PROJET

SAS Bio-Méthane-Ség

Bureau d'études Astrade,
cabinet CerFrance, GRDF,
Naskéo, Chaumeca, ADEME,
Agence de l'eau Loire-
Bretagne.

Contact GRDF :

Michel KERSACH

michel.kersach@grdf.fr

